

- Intérêt du boisement forestier

PRODUIRE, DIVERSIFIER ET RECONSTITUER

 n° 211010

- Choix des principales essences utilisables pour la transformation et la diversification selon les types de peuplements

ESSENCES FEUILLUES

 n° 211015-a

ESSENCES RÉSINEUSES

 n° 211015-b

 Le conseil d'administration du CRPF, pour les essences introduites, vérifiera quelles figurent dans les options recommandées ou possibles. Si tel n'est pas le cas, il prononcera un refus sauf argumentation pertinente motivant le choix du propriétaires.

- Choix des essences de reboisement selon les étages altitudinaux de végétation

DANS L'ÉTAGE MÉDOMÉDITERRANÉEN

 n° 211011

DANS L'ÉTAGE SUPRAMÉDITERRANÉEN

 n° 211012

DANS L'ÉTAGE MONTAGNARD ET SUBALPIN

 n° 211013

Lorsque le choix concerne des essences déconseillées, le conseil d'administration pourra se référer aux fiches par étage de végétation, ainsi qu'aux fiches citées ci-après pour vérifier la pertinence des raisons évoquées par le propriétaire :

 fiche SRGS n° 000211 : « Carte simplifiée des étages altitudinaux de la végétation »

 fiche SRGS n° 000212 : « Conditions climatiques »

 fiche SRGS n° 000213 : « Substrats et sols »

- Travaux à réaliser dans les jeunes plantations

ENTRETIEN DES PLANTATIONS

 n° 211014